

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.10/499
15 décembre 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. JOHN BLAIR AU NOM DE "PEOPLE FOR PEACE AND NUCLEAR
DISARMAMENT" CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU
PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

P.O. Box 663
Bega 2550
New South Wales
(Australie)

Le 27 novembre 1986

Le Secrétaire du Conseil de
tutelle de l'Organisation
des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Monsieur,

Je vous écris, au nom du mouvement "People for Peace and Nuclear Disarmament",
au sujet de la Micronésie et, plus précisément, de Belau.

Nous souhaitons savoir ce que le Conseil de tutelle et le Conseil de sécurité
ont l'intention de faire pour que la population de Belau n'ait pas à subir un
nouveau référendum, le deuxième cette année et le septième depuis 1979. Combien de
fois faut-il qu'elle vote NON?

Nous condamnons le chantage économique des Etats-Unis et exigeons qu'au moins
l'Organisation des Nations Unies soit représentée lors du référendum.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) John BLAIR

Au nom de "People for Peace
and Nuclear Disarmament"